

Ça vaut le détour...



• **La Chapelle Saint-Mathurin**

Callengeville est formée de la fusion en 1973 de Bosc-Geffroy et des Essarts-Varimpré. Ces deux communes avaient chacune leur église. A Bosc-Geffroy, elle est dédiée à Saint-Laurent. Aux Essarts-Varimpré, la chapelle est dédiée à Saint-Mathurin. Elle est actuellement fermée au public. On y vénèrait une «Sainte Larme» le lundi de Pentecôte.

Infos conseils

**Le Pays Neufchâtelois**

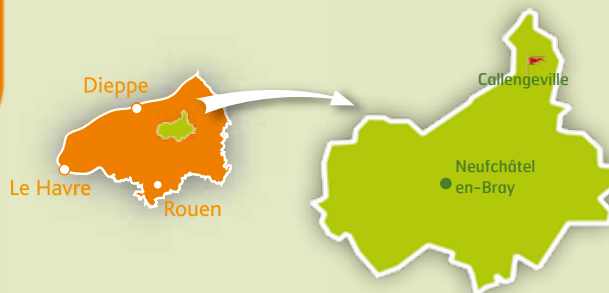
Randonner en Pays Neufchâtelois, c'est mieux comprendre nos paysages préservés, riches d'une flore et d'une faune exceptionnelles, notre bâti traditionnel composé de briques, torchis, colombages, ... Tout en vous promenant, vous apprécierez nos spécialités gourmandes (fromage neufchâtel A.O.P., cidre, pommeau et calvados A.O.C.) directement chez le producteur, ou dans nos commerces, ou sur le traditionnel marché du samedi matin à Neufchâtel-en-Bray.

**Références cartes et guides**

Carte IGN 1/25 000 n°21090. Autres circuits de randonnée et informations pratiques relatives aux lieux d'hébergement, de restauration et de visite disponibles auprès de l'office de tourisme.

**Renseignements**

**Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois**  
**Tél. : 02.35.93.22.96**  
[www.ot-pays-neufchatelois.fr](http://www.ot-pays-neufchatelois.fr)



🚩 Départ : Callengeville, Croisement RD 928 et Allée de la Mairie



**Renseignements**

**Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois**  
**Tél. : 02.35.93.22.96**  
[www.ot-pays-neufchatelois.fr](http://www.ot-pays-neufchatelois.fr)



Ce circuit a été réalisé en collaboration avec l'Office National des Forêts.

Document réalisé par l'Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois en partenariat avec les communes concernées. Malgré tout le soin apporté à l'élaboration de ce dépliant, les informations peuvent varier avec le temps. Imprimé par nos soins.

Crédit Photo : Pays Neufchâtelois

Pays de Bray

**Le Pays Neufchâtelois**

Randonnée en Pays Neufchâtelois



RANDONNÉE À PIED

**Départ : Callengeville**

**Circuit Le Fond de la Quesnoye**

**5,5 Km - 1h20**



## Circuit Le Fond de la Quesnoye

5,5 km – 1h20 environ

Départ : **Callengeville** – Croisement  
RD 928 et Allée de la Mairie

### AVIS DU RANDONNEUR

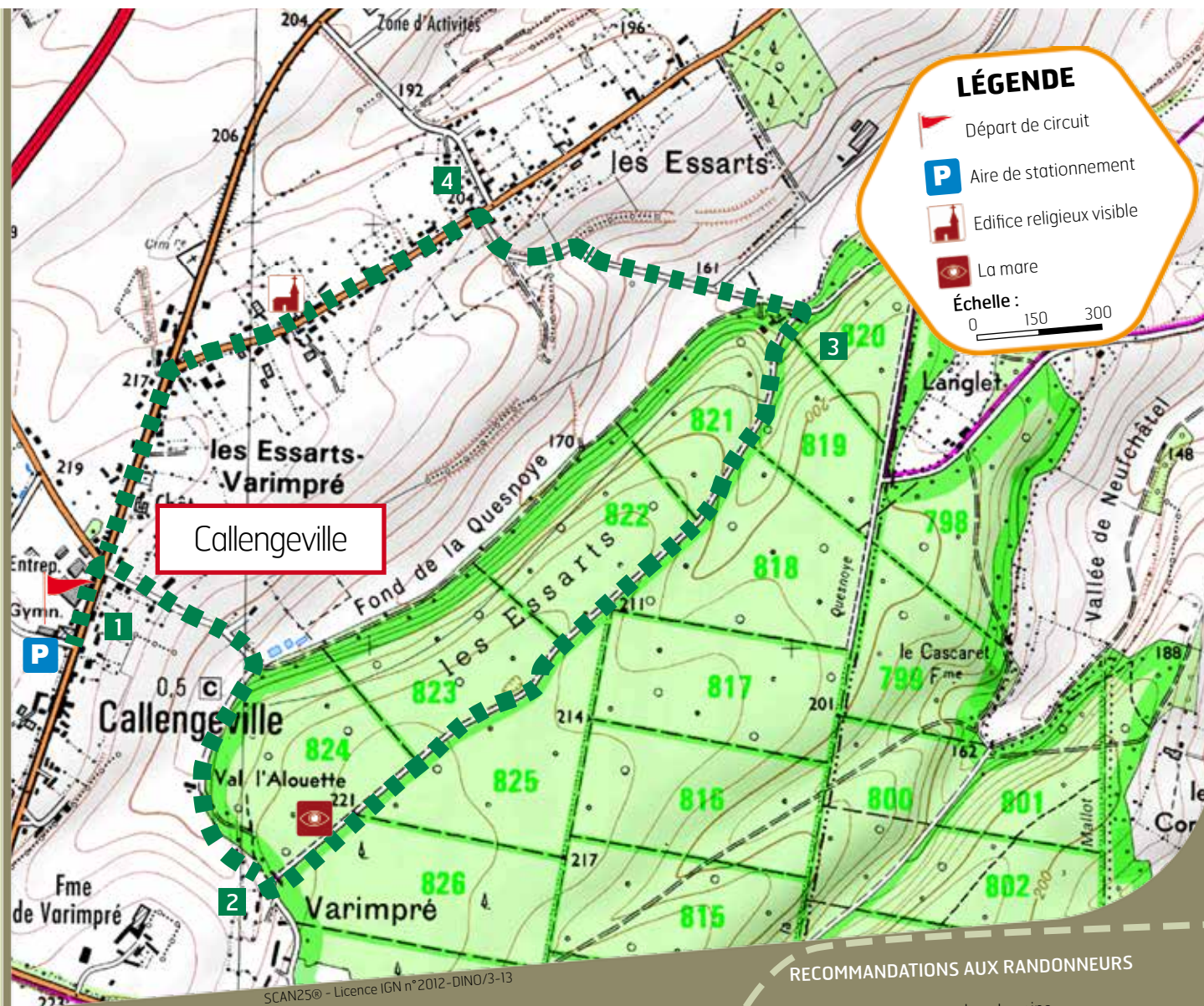
Cette boucle sans difficulté vous permettra d’allier patrimoines naturel et culturel. Après un passage en forêt d’Eu, une superbe hêtraie de 9 300 ha, vous pourrez admirer la chapelle Saint-Mathurin aux Essarts-Varimpré.

**1** Depuis le totem de départ, prenez sur votre droite et allez traverser la R.D.928. Prenez à droite à l’intersection. Vous descendez l’allée du Monte au Ciel et entrez en Basse Forêt d’Eu en suivant la route à droite.

**2** Après le Val l’Alouette, tournez à gauche et prenez une allée principale qui se poursuit en forêt jusqu’à Aubermesnil. A environ 50 mètres sur votre gauche, ne manquez pas d’admirer la mare. 🏠 Celle-ci alimentait en eau les gens de Varimpré et des environs.

**3** En bas de la forêt, remontez à gauche le Fond de la Quesnoye. Sur votre route, à droite, vous verrez quatre vieux poiriers (poires de Fizet), puis sur votre gauche un joli verger planté de belles pommes de Normandie.

**4** En arrivant en haut de la route, le balisage vous indique à gauche pour la traversée des Essarts Varimpré. Vous y verrez de jolies maisons fleuries. Ne manquez pas d’admirer la Chapelle Saint-Mathurin. 🏠 Revenez à votre point de départ par la route des Polonais.



### Balisage du circuit

- Bonne direction
- ↶ Tourner à gauche
- ↷ Tourner à droite
- ✗ Mauvaise direction



### POUR TROUVER SON CHEMIN

Sur la carte, le drapeau 🚩 indique le point de départ, matérialisé sur le terrain par un totem où figurent les informations relatives au circuit. Pour parcourir ce circuit, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur grise.

### RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne vous écartez pas des chemins
- Ne jetez rien, emportez vos déchets
- Tenez les chiens en laisse
- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées
- Respectez la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- Attention aux croisements avec d’autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT)
- Respectez le code de la route
- En période de chasse, soyez prudents
- En forêt n’allumez pas de feu